

naionale du combustible figure en première place au programme du parti pour l'ensemble du Canada.

Plus loin on relève le passage suivant:

La mise en œuvre d'une politique nationale du combustible a été exposée, plus particulièrement par rapport à la Nouvelle-Écosse, par M. Diefenbaker, qui a souligné combien il importait de venir en aide aux houillères de la province.

C'était en 1957, et nous attendons toujours cette politique. Le ministre nous a même dit hier—mieux vaut citer ses paroles exactes—que pareille politique était impossible. Après quatre ans de promesses et de faux-fuyants, le ministre déclare:

En présentant ce crédit au comité, je regrette d'avoir à signaler que le commerce du charbon a été en butte, au cours de l'année, à des difficultés croissantes à mesure que s'intensifiait la concurrence des autres combustibles.

C'est bien vrai. Tout le monde admettra que c'est vrai:

Il devient clair que l'ancienne politique en vertu de laquelle le gouvernement fournissait l'aide nécessaire pour permettre au charbon canadien de rivaliser avec le charbon importé, sur les marchés du centre du pays, ne suffit plus.

C'est ce que nous affirmons depuis 1958. C'est une des raisons pour lesquelles nous avions mis au point ce programme d'énergie thermique.

Dans les marchés du centre, et aussi dans ceux de la région, ce n'est plus le charbon importé qui est le principal concurrent: ce sont les autres combustibles.

On peut se demander s'il est possible, vu l'évolution rapide qui se produit dans le domaine de la concurrence, de tracer dès maintenant une politique fondamentale à long terme.

Autrement dit, les membres du gouvernement lèvent les bras au ciel et admettent qu'ils ne peuvent établir aucun programme. Peut-être sont-ils incapables de formuler une politique de la houille, mais ils devraient sûrement pouvoir adopter une ligne de conduite qui donnerait de l'emploi aux mineurs de charbon qui perdent leur travail. Voilà ce qu'ils devraient faire et ce qu'ils auraient dû faire depuis un an. C'est le véritable grief que j'ai tenté de formuler dès le début.

On me permettra de citer un passage d'un éditorial paru hier dans le *Chronicle-Herald* d'Halifax, car je trouve qu'il expose clairement la situation et dit mieux et plus succinctement que je ne pourrais le faire ici au comité, en improvisant, en quoi le problème consiste exactement. L'éditorial s'intitule:

Ce qu'il faudrait au Cap-Breton.

Je cite:

Le plan issu des longs et pénibles entretiens entre le gouvernement fédéral et la Dosco en vue de faire face à la plus récente crise de charbon du Cap-Breton comporte du bon et du moins bon. Son effet total dépendra des dispositions qui suivront, de la part d'Ottawa, d'ici les prochains mois.

[L'hon. M. Pickersgill.]

Voilà ce que nous voudrions que le ministre nous dise. Quelles sont les dispositions qui suivront? Nous voulons en connaître les détails précis. Nous ne voulons pas qu'on nous dise: «Après que les crédits seront adoptés, nous prendrons la parole à l'appel de l'ordre du jour, et nous ferons une déclaration que vous ne pourrez pas débattre». Nous voulons savoir à quoi nous en tenir dès maintenant.

M. Small: Un peu comme vous aviez l'habitude de le faire. C'est cela que vous voulez dire?

L'hon. M. Pickersgill: En effet, c'est toujours ainsi que nous agissions, car nous étions capables de nous décider, d'annoncer notre politique et de permettre qu'elle soit débattue. Voilà pourquoi le Canada a progressé de 1945 à 1957, et voilà pourquoi il a cessé de progresser depuis. Je remercie le député de l'avoir rappelé.

M. Small: Vous n'aviez pas à vous décider. C. D. Howe décidait pour vous!

L'hon. M. Pickersgill: Je reprends l'éditorial:

La fermeture définitive de la mine Caledonia, de Glace Bay, mine vieille de 99 ans, et de la mine Florence, sur le littoral nord, ainsi que le sursis de 12 mois accordé à la mine n° 16 de New-Waterford, la meilleure productrice des trois tant pour la quantité que pour la qualité, suit le processus général établi jusqu'ici dans la contraction de l'industrie. Il n'y a guère à espérer mieux devant la concurrence de plus en plus vive qui se manifeste aujourd'hui sur le marché des combustibles.

Les espoirs qu'on entretenait pour le maintien en exploitation des trois mines reposaient dès le début sur des bases bien fragiles. Les mines Caledonia et Florence sont classées comme non rentables, et même si l'offre de subventions fédérales provinciales d'un dollar la tonne avait été acceptée, la *Dominion Coal Company*, en continuant à les exploiter, n'aurait fait qu'appeler la faillite.

Même en gardant la mine n° 16 ouverte pour une autre année grâce à cette aide spéciale, il faudra recourir à une semaine de travail abrégée dans toutes les houillères sauf les meilleures productrices de charbon métallurgique, comme la mine n° 26 et la mine McBean. La compagnie déclare qu'elle ne peut pas, sans une assistance considérablement accrue de l'État, trouver des consommateurs pour beaucoup plus de 4 millions de tonnes par an. Les autres mines, y compris la mine n° 16 qui continuera à fonctionner après l'abandon de la mine Florence au cours de l'été, auront une capacité de production globale de près de 4,700,000 tonnes.

Les fermetures de cette année atteindront plus de 1,200 mineurs. Quelques-uns seront affectés aux autres chantiers d'exploitation et d'autres seront mis à la retraite. Mais le nombre des nouveaux chômeurs s'établira tout de même à près de 800, sinon davantage.

Huit cents hommes, presque tous avec des familles, et la plupart avec de grosses familles.

Et quand se terminera, en août 1962, le nouveau sursis d'exécution de la mine n° 16, qui fournit environ la moitié du revenu global de la ville de New-Waterford, 1,000 hommes de plus se trouveront en chômage.

Le montant de \$1,500,000 qu'Ottawa versera pour créer d'urgence de l'emploi dans l'île, en plus de ce qu'il versera en subventions à la production pour